

**COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES  
AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ  
D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE**

Compte rendu de la rencontre du comité consultatif EHDAA tenue le 10 février 2015  
à 19 h à la salle des commissaires du centre administratif.

Présences	Valérie Boucher	Représentante de l'école La Source
	Nathalie Leblanc-Joannette	Représentante de l'école Notre-Dame-de-Protection
	Josée Monderie	Représentante de l'école La Source et présidente du comité consultatif EHDAA
	Nathalie Tremblay	Représentante de l'école Granada
	Martin Grenier	Représentant du personnel de direction adjointe
	Sonia Paquette	Représentante du personnel de soutien
	Aline Poirier	Représentante de Clair Foyer
	Josée St-Arnaud	Représentante du Centre de réadaptation La Maison
	Paul Hébert (invité)	Directeur adjoint au pavillon L'Élan
	Arthur Leclerc (invité)	Commissaire-parent (secondaire)
Absences	Dominique Caron	Représentante de l'école Sacré-Cœur
	Denise Morin	Représentante de l'école D'Iberville
	Nina Tourigny	Représentante de l'école Kinojévis
	Sonia Levesque	Représentante du personnel enseignant au primaire
	Hélène Salois	Représentante de l'école Bellecombe
	Nathalie Paré	Représentante du personnel de direction adjointe
	Sandra Roy-Gaumond	Représentante de l'école des Kekeko
	Huguette Lefebvre	Représentante du personnel professionnel
	Lucie Cloutier	Représentante de l'école La Source

**1. Mot de bienvenue**

M. Martin Grenier souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'à Mme Josée St-Arnaud, successeure de Mme Solange Massicotte représentante du Centre de réadaptation La Maison.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté.

**3. Lecture et adoption du compte rendu de la rencontre du 9 décembre 2014**

M. Grenier fait lecture du compte rendu et demande s'il y a des questions ou des commentaires.

Mme Nathalie Tremblay propose une rencontre d'échanges et d'information entre le cégep et la Commission scolaire au sujet des services offerts aux EHDAA au secondaire et au cégep. La possibilité d'une continuité des

services lors de la transition du secondaire au collégial serait à considérer, ex. : aides technologiques, interventions, enseignement support, surplus de temps, etc.

Elle précise que le cégep commence à avoir une structure plus soutenue en ce qui concerne ce type de clientèle, mais que les ressources sont minimes. Ce sujet touche de près Mme Tremblay comme parent, mais aussi comme enseignante en techniques de travail social au cégep de Rouyn-Noranda.

Mme Tremblay va préciser son besoin et nous revenir sur le sujet. Madame Nathalie Doré, directrice adjointe à l'école D'Iberville, responsable des élèves en fin de parcours, secondaire 4 et 5, et responsable de la sanction des études pourrait être la personne ressource interpellée sur le sujet.

Concernant la fusion des commissions scolaires, des informations sont attendues en mars prochain. M. Grenier nous en parlera au prochain comité.

Le compte rendu est accepté tel que lu.

### **Déplacement des services du pavillon L'Élan**

Réorganisation et déplacement des services du pavillon L'Élan à d'autres établissements de la Commission scolaire prévus en 2015-2016.

M. Grenier explique qu'à la suite d'une réflexion et analyse (pédagogique, clinique, transport et autres), les services de quatre classes du pavillon L'Élan seront déplacés soit, 2 classes du primaire à l'école Notre-Dame-de-Grâce et 2 classes du secondaire à l'école D'Iberville. Ces changements favoriseront les apprentissages des élèves ayant des problèmes d'adaptation et des troubles de comportements.

Il va être plus facile de procéder à la réintégration progressive pour certains élèves au niveau de l'éducation physique et des sciences puisque le pavillon ne possédait pas de gymnase et de laboratoire.

Les 2 classes en adaptation scolaire demeureront au pavillon L'Élan, mais seront sous la responsabilité de la direction de l'école Sacré-Cœur comme c'est le cas cette année.

Il est à noter que la dénomination *pavillon L'Élan* n'existera plus. Le pavillon deviendra un prolongement de l'école Sacré-Cœur.

**4. Nomination d'une représentante ou d'un représentant au comité de parents**

Sujet qui sera traité au point 6.

**5. Nomination d'une représentante ou d'un représentant au conseil des commissaires de la CSRN**

Sujet qui sera traité au point 6.

**6. Représentations des personnes invitées : M. Paul Hébert, directeur adjoint au pavillon L'Élan, et M. Arthur Leclerc, commissaire-parent (secondaire)**

M. Martin Grenier souhaite la bienvenue à M. Hébert, adjoint directeur au pavillon L'Élan et du centre Quémont, qui présente le programme *formation préparatoire au travail* (FPT).

Au secondaire, plusieurs alternatives sont possibles, entre autres, la formation préparatoire au travail offerte pour l'élève âgé de 15 à 18 ans qui n'a pas atteint les objectifs des programmes d'études de l'enseignement primaire.

Le programme FPT :

- formation sur 3 ans;
- apprentissage en continu;
- stages en milieu de travail (300 heures de stage dans différents milieux);
- projet de vie pour l'élève.

La formation se termine avec un certificat FPT.

M. Hébert responsable du Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) de Rouyn-Noranda nous informe que le centre s'est dissocié du réseau des CFER et est devenu le Centre d'apprentissage et de formation en école-entreprise (CAFÉE) LES TRANSFORMEURS.

Le CAFÉE Les Transformeurs offre le démantèlement du matériel électronique et informatique ainsi que le service de restauration à la cafétéria de l'école La Source et au centre Polymétier.

Les sommes amassées sont réinjectées dans d'autres projets.

M. Hébert termine en soulignant que le programme doit se baser sur la capacité et les besoins de l'élève.

M. Grenier souhaite la bienvenue à M. Leclerc, président du comité de parents et commissaire-parent (secondaire), qui apporte des précisions sur la représentation du comité consultatif EHDAA au comité de parents et au conseil des commissaires (commissaire-parent).

M. Leclerc nous rapporte que l'alternance d'une représentante ou d'un représentant EHDAA au comité de parents a été acceptée par ce dernier. Par contre, cette procédure n'est pas acceptée pour la représentation au conseil des commissaires parce que la commissaire-parent ou le commissaire-parent est élu.

Aussi, le commissaire parent doit faire partie d'un des trois comités :

- comité ressources financières;
- comité gouvernance et éthique;
- comité ressources humaines.

Mme Nathalie Leblanc-Joannette se propose comme représentante du comité consultatif EHDAA au comité de parents du 11 février et se présentera aussi comme commissaire-parent à cette rencontre.

## **7. Frais de déplacement**

Formulaire à la disposition des parents (mise à jour le 1<sup>er</sup> janvier 2015).

## **8. Informations diverses**

M. Grenier nous communique les nouvelles nominations au sein de la CSRN.

## **9. Questions diverses**

9.1 \_\_\_\_\_  
9.2 \_\_\_\_\_

## **10. Courrier**

Il n'y a rien à rapporter à ce point.

## **11. Date de la prochaine rencontre : 14 avril 2015**

## **12. Levée de l'assemblée**

La rencontre se termine à 21 h.